

Compte-rendu de la permanence du 5 mars 2020

Participants :

Président : M. Pierre MATEO

Correspondant territoire : Mme Vanessa LEMAZURIER

Adjoint aux Conseils de quartier : M. Hamdiatou NDIAYE (excusé)

Délégués :

BOURGUIGNON Claude

DREVET Julien

MZE-ALI Harsoita

CHABOUD Odette

MAURIN Sabine

VINCENT Marie-Claude

DESFRENES Nathalie

MOSER Christine

Nombre d'habitants : 2

Retour sur les questions de la dernière permanence

VOIRIE

Demande de pose d'un radar pédagogique avenue Jules Guesde

Les délégués demandent la pose du radar pédagogique avenue Jules Guesde une fois les travaux terminés.

Réponse du service voirie : conformément aux engagements pris précédemment, un radar pédagogique a bien été installé avenue Jules Guesde. Ce matériel est implanté à proximité de l'école Parilly en direction de Vénissieux centre, suivant les souhaits et échanges avec le Conseil de Quartier. Il est opérationnel depuis la première semaine de ce mois de février conformément au calendrier de rotation de ces matériels.

Les délégués indiquent qu'ils souhaiteraient que le radar pédagogique soit posé avant la résidence des platanes après les chicanes direction Parilly vers la résidence aux couleurs rouges.

Circulation abords école Jules Guesde

Les riverains évoquent des conditions de circulation difficiles aux abords de l'école Jules Guesde. Il y a beaucoup de véhicules et certains automobilistes ont des comportements qui sont dangereux pour les enfants.

Réponse de la Direction Unique Prévention et Sécurité : des passages et points fixes de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique seront faits

Demande de changement de sens de circulation allée des platanes

Une déléguée demande s'il serait possible d'étudier le changement du sens de circulation allée des platanes. Aujourd'hui c'est rue Joannes Vallet vers Jules Guesde ce qui n'est pas forcément pertinent. Un changement de sens de circulation permettrait de faire ralentir les automobilistes.

Réponse du service voirie : L'entrée sur le quartier Jules Guesde depuis l'avenue se fait par l'allée des platanes et sa sortie par la rue Bonnet-Pernet. Il faudrait préciser la demande afin que la Ville puisse étudier la demande d'inversion des sens de circulation.

Demande de ralentisseurs rue des Frères Amadeo

Des riverains demandent la pose de ralentisseurs aux abords de la mosquée car les véhicules roulent vite et il arrive fréquemment que des enfants traversent la rue dans des conditions de sécurité peu optimales.

Réponse du service voirie : la requalification complète de la rue des Frères Amadeo a été demandée à la Métropole. La Ville est en attente du projet et veillera à la prise en compte de cette problématique.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ambassadeurs du tri :

Le président demande s'il est possible que des ambassadeurs du tri repassent dans la commune pour sensibiliser les habitants aux nouvelles règles du tri et rappellent les bonnes pratiques. Les délégués seraient intéressés par une visite d'un centre de tri.

Réponse du service environnement : dans le cadre de l'extension des consignes de tri, la métropole de Lyon a prévu de déployer les ambassadeurs du tri dans toute l'agglomération courant 2020. La Ville relayera la demande et demande que des adresses précises soient communiquées.

Pour la visite du nouveau centre de tri, la Ville cherche actuellement des dates mais le calendrier de la métropole est déjà bien rempli avec les scolaires. Les conseils de quartier seront tenus informés

Composteur rue Joannes Vallet :

Une habitante indique que le passage d'un technicien du service environnement serait utile pour le composteur rue Joannes Vallet. Une déléguée signale aussi le dépôt d'encombrants à proximité.

Réponse du service environnement : le composteur installé en 2013 lors d'un éco-projet porté par des habitants du 36 J Vallet, fonctionne par intermittence, la Ville ne connaît pas les locataires qui apportent encore quelques biodéchets. Le service environnement n'a pas vocation à gérer les composteurs en pied d'immeuble et copropriété. En revanche les délégués de quartier peuvent indiquer aux locataires qui l'utilisent que la Ville est à disposition pour expliquer à nouveau les gestes clés pour une bonne valorisation des biodéchets en compost. Par exemple, l'apport de matière sèche type lambeaux de cartons de rouleau d'essuie-tout pour compenser l'excès d'humidité permet d'éviter les odeurs de fermentation.

A titre exceptionnel, le service environnement va ajouter un peu de broyat sec dans le bac mais il est important d'expliquer le fonctionnement aux utilisateurs.

Compte-rendu de la discussion

VOIRIE

- **Implantation d'un feu tricolore** pour la sécurisation du passage piétons boulevard Croizat-Gare de Vénissieux :
A la suite des comptages de vitesse et des accidents de la circulation impliquant des piétons engagés sur la traversée piétonne, la ville de Vénissieux a demandé à la Métropole de sécuriser le passage piétons. Dans un premier temps, la Métropole a conduit une étude de sécurité qui montre :

- une fréquentation de 700 piétons/heure en heure de pointe du soir et de 500 en heure de pointe du matin
- une fréquentation automobile de 2600 véhicules en heure de pointe du soir et de 2000 en heure de pointe du matin
- un trafic vélo très faible
- les vitesses des automobiles sont supérieures à 50 km pour 10 à 20% des véhicules selon les heures.

Ces résultats confirment la nécessité de sécuriser le passage piétons.

Les services de la Métropole procéderont courant juin à l'implantation de feux tricolores pour sécuriser le passage piétons.

- **Passages piétons avenue Jules Guesde**

Les délégués demandent que même après les travaux de l'immeuble l'avenue Jules Guesde, le passage piéton soit conservé ; Ils demandent aussi qu'un travail soit réalisé sur la visibilité des passages piétons dans le secteur. Il faudrait qu'ils soient beaucoup plus voyants.

RELATIONS AVEC LES BAILLEURS

Une habitante d'une résidence Sacoviv (anciennement ICF) au 5 rue André Lebon indique qu'elle habite l'immeuble depuis 2003 et regrette qu'il n'y ait pas du tout de travaux de rénovation dans le secteur. Elle évoque des poubelles brûlées régulièrement. Elle se plaint également d'un problème de propreté canine.

Aussi, le parking ne peut pas être utilisé par les locataires car de nombreuses voitures ventouses sont présentes ou des personnes extérieures à la résidence y stationnent.

Les locataires demandent la résidentialisation des logements et à minima la mise en place d'une barrière pour que seuls les locataires accèdent au parking.

En ce qui concerne l'intérieur des logements, les locataires demandent une meilleure isolation car actuellement les nuisances sonores sont importantes. La personne indique avoir écrit à la Ville pour faire remonter cette problématique.

La personne évoque aussi la question du tri des déchets qui ne fonctionne pas du tout dans la résidence et sollicite des actions de prévention.

La personne souhaite que la Ville sollicite le bailleur pour faire avancer toutes ces problématiques.

CADRE DE VIE

Une habitante demande la pose de bancs pour que les personnes âgées puissent se reposer et l'installation de poubelles supplémentaires pour améliorer la propreté rue André Lebon et boulevard Laurent Gérin.

Une déléguée évoque l'état de dégradation des barrières du foyer rue Joannes Vallet. Il serait utile de se rendre sur place pour contacter et interpeler le bailleur pour qu'une réparation soit faite. La dame a remarqué que des personnes sautaient par-dessus le grillage.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs habitants à la fois des locataires de la SACOVIV et des résidents de l'allée des platanes indiquent qu'avec les nouvelles règles de tri, les bacs de collecte paraissent insuffisamment grands.

REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL

Les délégués sollicitent à nouveau l'organisation de visites de quartier pour mieux se rendre compte des différentes problématiques sur le terrain.